

Hommage à monsieur Robert Kanatewat

C'est avec une grande fierté que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue reconnaît la contribution remarquable de M. Robert Kanatewat, ancien chef de la communauté crie de Chisasibi, en lui décernant un doctorat *honoris causa* pour la promotion et la défense des droits des Autochtones ainsi que pour son engagement communautaire incomparable et son parcours politique exceptionnel.

Homme politique et entrepreneur vivement impliqué auprès de sa communauté, M. Kanatewat a activement participé aux débats politiques entourant les enjeux autochtones des dernières décennies, particulièrement comme l'un des signataires Eeyouch de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. À cette époque, il était chef de la communauté de Chisasibi, fonction qu'il a occupée de 1968 à 1977. Défendre les revendications territoriales de la Nation crie a représenté certainement l'un des plus grands défis de sa carrière politique. En 1972, il a été nommé plaignant principal dans le procès contre la Société de développement de la Baie-James. C'est donc le nom de M. Kanatewat qui apparaissait dans la poursuite, alors que les Cris et les Inuit ont entamé des procédures devant la Cour supérieure du Québec, qui se sont échelonnées sur plus d'un an et demi. En 1973, le juge Albert Malouf rendait une décision historique en reconnaissant les droits des Cris et des Inuit, en accordant une injonction interlocutoire pour faire cesser les travaux du projet hydroélectrique de la Baie-James. Première reconnaissance judiciaire explicite des droits autochtones dans l'histoire du Canada, cette décision a marqué l'histoire en pavant la voie aux négociations qui ont abouti en 1975 à la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, soit le premier traité moderne au pays. Ce document, qui traite notamment des droits des Autochtones, des questions de développement communautaire, d'éducation, de justice, de santé et services sociaux, de protection de l'environnement, d'autonomie et de préservation du mode de vie traditionnel, a eu un effet notoire pour le développement de la Nation crie.

Lorsqu'il a été nommé chef de sa communauté en 1968, M. Kanatewat était membre du conseil de bande depuis déjà plusieurs années, à une époque où les conseils de bande des Premières Nations n'étaient pas officiellement reconnus au Canada. C'est au début de son parcours politique qu'il développera ses relations avec le gouvernement fédéral, alors qu'il jouera un rôle déterminant pour la sensibilisation aux droits des Cris. L'un de ses premiers accomplissements en tant que chef a été de mettre à profit ses talents de négociateur et son leadership pour obtenir des fonds gouvernementaux pour former des personnes de Chisasibi aux métiers de la construction et ainsi doter sa communauté de 150 nouvelles habitations. Ce projet collectif fut une réussite, puisque toutes les communautés cries ont ensuite pu bénéficier de l'expertise acquise et disposer de nouveaux logements, ce qui représentait un besoin criant pour les membres de la Nation. Alors qu'il occupait le poste de chef, M. Kanatewat est devenu membre exécutif de l'Association des Indiens du Québec, première organisation souhaitant rassembler au sein d'un même regroupement toutes les communautés autochtones au Québec. Ayant à cœur d'améliorer les conditions dans les communautés, il a su, au cours de son mandat, convaincre le gouvernement de la nécessité de rendre le logement plus accessible pour toutes les Nations membres. M. Kanatewat est reconnu comme un homme extrêmement investi, disponible et soucieux du bien-être des membres de sa communauté et de sa nation.

Dans un esprit d'autodétermination et d'autogestion, il a fortement favorisé le développement économique de sa communauté en encourageant les personnes autochtones à s'approprier des entreprises locales jusqu'alors gérées par des Allochtones. Grâce à son influence et à sa détermination à vouloir renforcer la gouvernance par les membres de sa Nation, des Cris ont obtenu la responsabilité de gérer la seule station-service et l'unique restaurant de leur communauté. M. Kanatewat a toujours stimulé les projets porteurs pour l'indépendance et la croissance économique de sa Nation. À la suite de son passage marquant en politique, il a cofondé l'entreprise Kepa Transport, un fleuron de l'entrepreneuriat cri qui occupe toujours une place importante dans le paysage économique québécois. Sa réussite sur le plan entrepreneurial et sa vision assumée ont fortement contribué au développement de l'économie et à l'autonomisation de sa Nation.

Pendant plus de 45 ans, Robert Kanatewat a contribué à l'avancement de différentes causes sociales en tant que leader cri et il a été reconnu pour son implication en recevant plusieurs prix et distinctions. Entre autres, l'aéroport de Chisasibi a été nommé en son nom et il a reçu, en décembre 2021, la Médaille Premiers Peuples du lieutenant-gouverneur du Québec, qui met en lumière le parcours de personnes remarquables qui, par leurs réalisations et leur engagement, contribuent au rayonnement de leur communauté, de leur Nation et des Premiers Peuples. Les membres de sa communauté ont souhaité honorer son importante contribution pour la Nation crie en lui offrant symboliquement une maison à Chisasibi.

Encore aujourd'hui, il continue de s'impliquer dans divers comités et d'encourager les jeunes générations à poursuivre leurs études et à prendre part au développement de leurs communautés. M. Kanatewat a agi comme membre du comité référendaire de la Société Niskamoon pour *l'Accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou*; il est actuellement commissaire de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* et siège au conseil d'administration du *Cree Nation Trust*.

En reconnaissance de son engagement politique et de celui envers sa communauté ainsi que de son apport significatif comme ambassadeur pour le respect et la reconnaissance des droits des Autochtones, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite honorer le parcours exceptionnel de M. Robert Kanatewat en lui décernant la plus haute distinction du milieu universitaire. En tant qu'institution qui s'engage à prendre part activement à la réconciliation entre tous les peuples, c'est un immense plaisir de remettre un doctorat *honoris causa* à un homme inspirant, qui a servi au progrès des droits des peuples autochtones et au mieux-être de sa Nation.

Au nom de toute la communauté universitaire, recevez, M. Kanatewat, nos plus sincères félicitations.

Vincent Rousson
Recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue